

**RÉUNION COMMUNE DE LANCEMENT
DES PROJETS-PILOTES LEONARDO DA VINCI 2006
ANTIBES (France) –19 et 20 OCTOBRE 2006**

COMPTE RENDU

OUVERTURE DES TRAVAUX PAR LE CCCA-BTP (France) ET LE FORMEDIL (Italie)

Jacques LORTHIOIR, directeur de la Formation au CCCA-BTP

- rappel des missions du CCCA-BTP et des chiffres récents sur l'apprentissage en France,
- rappel des missions du réseau RE.FORM.E,
- remerciements aux partenaires :
 - o au niveau local : Pierre MAURIN - président de Formation BTP 06 (organisme gestionnaire du CFA-BTP d'Antibes), Denis BORFIGA - directeur du CFA, Bruno OLDANI, directeur adjoint,
 - o au niveau national : Centre Inffo, représentants du ministère de l'Education nationale (DGESCO-Bureau de la formation des adultes, CIEP-CR2i et lycée du bâtiment Cantau – Greta Pays Basque),
 - o au niveau européen : Fabio CARDARELLI de l'Ecole Professionnelle de Pérouse et tous les partenaires,

pour leur contribution au succès des 2 projets pilotes Leonardo da Vinci déposés et acceptés, l'accent étant mis sur une synergie entre les deux projets

Rossella MARTINO (FORMEDIL)

- rappel des missions de FORMEDIL : homologue du CCCA-BTP en Italie qui anime un réseau de plus de cent centres de formation initiale des jeunes et qui développent aussi des actions de formation continue pour les adultes.

Maura FERRARA, représentante de l'Agence Leonardo italienne ISFOL, fait une brève intervention pour expliquer son rôle dans l'accompagnement du projet, à savoir aider l'école de Pérouse à faire respecter les règles administratives et financières et à résoudre d'autres éventuels problèmes.

La gestion conjointe de 2 projets est une initiative innovante, mais qui demandera beaucoup de rigueur pour gérer à la fois la production et les budgets contractualisés.

RAPPEL DES OBJECTIFS DES PROJETS COPILOTE ET Q-CASE

COPILOTE *Marek LAWINSKI (CCCA-BTP, FR)*

- présentation de l'ordre du jour et de l'organisation prévue pour les travaux,
- présentation du projet COPILOTE : constat que, dans tous les pays partenaires, les professionnels du secteur de la construction souhaitent améliorer la formation des jeunes en entreprise et, par conséquent, une stratégie européenne pour optimiser et valoriser la fonction tutorale pourra faire partie des actions qui visent une telle optimisation,
- description synthétique des différentes phases de travail :
 - 1 recensement des outils existants (coordination : Formation PME Liège, BE – 7% du budget),
 - 2 enquêtes auprès des acteurs de terrain et analyse des représentations de la fonction tutorale (coordination : BYN – SE, 10% du budget),
 - 3 élaboration d'un référentiel européen commun d'activités, de compétences et de certification du tuteur dans les PME du secteur du bâtiment (coordination : BZB – DE, avec l'appui technique du CR2i – FR), selon la « Démarche européenne de professionnalisation durable » (22% du budget),
 - 4 élaboration d'une stratégie de communication pour la promotion et pour la valorisation de la fonction tutorale dans les entreprises (coordination : CCCA-BTP – FR, 43% du budget),
- brève présentation des phases de valorisation et de validation du projet.

Q-CASE *Fabio CARDARELLI (Ecole de la construction de Pérouse – réseau FORMEDIL, IT)*

- Présentation du projet Q-CASE : assurer la qualité de la formation des jeunes sur des chantiers-écoles européens, sur la base de références Qualité communes au niveau européen,
- description synthétique des différentes phases de travail :
 - 1 capitalisation des expériences des chantiers-écoles et des bonnes pratiques de l'assurance-qualité,
 - 2 définition du cadre européen d'assurance-qualité applicable aux chantiers-écoles,
 - 3 élaboration et expérimentation d'un mode opératoire pour des chantiers-écoles, prenant en compte des normes-qualité européennes,
 - 4 expérimentation du mode opératoire pré-défini, avec application des normes-qualité, ajustements nécessaires, préconisations,
- présentation du Cabinet conseil MC Consulting, chargé du suivi qualité du projet et de sa validation finale,
- brève présentation des phases de valorisation et de validation du projet.

TRAVAUX EN GRAND GROUPE : GESTION COMMUNE DES DEUX PROJETS

- ***Coordination des travaux au niveau transnational et mise en place des séminaires et réunions de concertation et de valorisation, où plusieurs types de rencontres sont prévus :***
 - o **réunions restreintes**, réunissant avant tout les équipes techniques et opérationnelles, dont la première aura lieu à Varsovie – PL, les 8-9 février 2007,

- **réunions de concertation avec validation** des travaux des groupes techniques par des responsables des structures partenaires, organisées avec celles du réseau RE.FORM.E :
 - **Lisbonne – PT, les 19-20-21 avril 2007** (dont vendredi matin dédié à un colloque organisé dans le cadre du projet « Valorisation du processus de Copenhague »),
 - **Liège – BE, les 13-14-15 sept. 2007** (dont vendredi matin toujours dédié à un colloque « Valorisation du processus de Copenhague »),
- **réunions de valorisation**, ouvertes à des publics plus larges, pour diffuser les résultats des travaux :
 - **Oviedo (les Asturies - ES), les 8-9 nov. 2007** (présentation et diffusion des résultats des projets à mi-parcours, lors des 8èmes rencontres du réseau RE.FORM.E),
 - **Bologne - IT en sept. 2008** (clôture des projets, présentation, diffusion et valorisation des résultats).

Bien entendu, d'autres réunions s'ajouteront à cette liste au fur et à mesure, en fonction de l'état d'avancement des projets, tout en respectant les engagements contractuels.

- **Gestion administrative et financière**

(présentation faite par Maura FERRARA, représentante de l'Agence ISFOL – IT, pour le projet Q-CASE, compléments apportés par Maria-Edwige RUDOWSKI, directrice du CR2i - FR, en concertation avec Sébastien ROUX, empêché, correspondant de l'Agence Leonardo da Vinci France, pour le projet CO-PILOTE).

L'attention des partenaires est attirée sur la nécessité de conduire une gestion financière distincte des deux projets, avec une identification précise des frais et de leur imputation sur l'un ou sur l'autre des projets. De même, les objectifs et productions spécifiques à chacun des deux projets devront être faciles à identifier. Les instruments de gestion (par exemple : grille d'activité, modèles d'imprimés, instructions liées à l'exécution des projets) pourront être communs.

Concernant des frais communs relatifs aux séminaires conjoints (par exemple, frais de transport en bus de l'hôtel au lieu de formation), il convient d'établir un protocole d'accord entre chaque pilote et chaque Agence concernés, indiquant précisément les modalités de prise en charge des frais, qui pourront être « alternatives », par exemple la facture du bus prise en charge alternativement par un projet, puis par l'autre au séminaire suivant. En revanche, une formule de partage en deux d'une même facture ne paraîtrait pas souhaitable aux agences.

N.B. : Une question de principe est posée aux agences Leonardo da Vinci italienne et française sur la possibilité d'organiser une réunion dans un pays non partenaire dans l'un des deux projets.

Eléments de réponse, à confirmer auprès des deux agences : il s'agirait d'une dérogation qu'il conviendrait de motiver et qui devrait faire l'objet d'une entente préalable avec l'agence concernée.

Conclusion : quelque soit le mode opératoire pour la production prévue dans le cadre des deux projets, la gestion administrative et financière doit se faire séparément. En cas de moindre doute quant aux procédures et aux documents à présenter, il faut contacter les agences nationales.

TRAVAUX EN DEUX GROUPES DISTINCTS

Groupe COPILOTE

Le promoteur propose d'analyser, ensemble, les phases du projet, afin d'en clarifier les objectifs et préciser le rôle de chaque partenaire, en relation avec les compétences de chacun et en fonction du budget accordé. Les langues de travail du projet sont le français et l'anglais. Le promoteur veillera à ce que tout document important (communication, production) soit publié dans ces deux langues.

Phase 1 – Analyse des sources disponibles concernant la fonction tutorale en petite et moyenne entreprise

Coordination : FORMATION PME – Liège – BE

Echéance : 30 avril 2007

Plan de travail proposé

1. Détermination des informations utiles (p.ex. définition légale du tuteur, contraintes législatives, rémunération de la fonction tutorale). Définition de la typologie des documents à fournir par les partenaires (ces documents resteront dans les langues d'origine).
2. Production d'un tableau comparatif, à alimenter par chaque pays, dont la trame sera proposée par le coordinateur.
3. Travaux de compilation et de synthèse faits par le coordinateur, en français et en anglais, les partenaires seront invités à réagir pour proposer des ajustements.
4. Diffusion du document final.

Observations

1. A. Kokosowski : ne pas prendre en considération uniquement les aspects légaux et réglementaires concernant le tuteur, mais également le fonctionnement effectif, en se référant à des études, enquêtes, thèses, témoignages des professionnels et des jeunes, etc.
2. M. Fishedick : comme il y a deux catégories de tuteurs en Allemagne, à savoir ceux qui sont officiellement certifiés et ceux qui en assurent les fonctions sans être certifiés, il faut prendre en compte tous les cas de figure pour analyser la situation aussi bien au niveau pratique que théorique.
3. M. Lawinski : chaque partenaire peut consulter des experts et des utilisateurs de son choix, à partir d'une grille d'investigation commune, pour récolter leurs avis et leurs impressions. Les résultats seront ensuite transmis au coordinateur belge pour analyse.

Phase 2 – Enquête sur les attentes et les représentations de la fonction tutorale

Coordination : BYN - SE

Période de réalisation : 1^{er} février – 30 juin 2007

Plan de travail proposé

1. Une enquête sera organisée, sous forme de trois questionnaires, permettant de récolter les réponses des publics bénéficiaires du projet, principalement pour ce qui concerne les attentes des apprentis eux-mêmes, mais aussi sur les attentes des tuteurs, des centres de formation et des entreprises. Ces questionnaires, sur les attentes croisées, au nombre de quatre, seront élaborés par BYN et soumis au CCCA-BTP et à l'évaluateur (fin novembre 2006). Leur forme définitive sera proposée aux partenaires par BYN lors de la prochaine rencontre technique à Varsovie en février 2007. Il est proposé d'interroger, en moyenne et

- par pays : 50 apprenants (apprentis, élèves, adultes en formation continue), 50 tuteurs, 5 à 10 centres de formation, 10 à 20 chefs d'entreprise.
2. Chaque pays prendra des engagements en terme de nombre de personnes à enquêter, en fonction des budgets alloués (liste à communiquer à BYN et à CCCA-BTP, d'ici fin novembre). En outre, les partenaires s'engagent à fournir à BYN une synthèse d'enquête par catégorie de public en anglais ou en français, chaque partenaire utilisant le mode d'organisation le plus approprié, selon les cibles, les habitudes nationales et les possibilités techniques.
 3. Le BYN sera chargé de faire une synthèse de l'ensemble des résultats initiaux et consolidés.

Observations

1. Construire un outil qui permette d'évaluer des représentations est une tâche complexe ; il conviendrait d'utiliser les premiers éléments recueillis dans l'état des lieux qui fait l'objet de la phase 1.
2. Prévoir des questions fermées (plus faciles à traiter) et des questions ouvertes (plus riches sur le plan qualitatif) ; en fait, il s'agit d'enquêtes interdépendantes et pas d'une enquête unique, ce qui rend le traitement plus complexe, donc plus coûteux.
3. Trouver un juste compromis entre les moyens dont nous disposons (10% du budget affecté à cette phase) et les ambitions du projet, par exemple dans le choix du nombre des pays participants ou dans les échantillons retenus, dont le nombre pourra varier selon les pays et leur budget.
4. Créer des groupes *focus* (p.ex. rencontres entre tuteurs) : le concept est intéressant, mais coûteux. C'est pourquoi les participants suggèrent de s'en tenir à la dimension nationale où chaque groupe serait composé de représentants des 4 catégories de publics et aurait pour mission de discuter des résultats de l'enquête et les enrichir sur le plan qualitatif. Une autre solution consiste à reporter la constitution de ces groupes dans une phase ultérieure du projet (communication, par exemple).

Interrogation

BYN : tuteurs et apprentis sont-ils prêts à remplir un questionnaire sur Internet ? Ceci est possible en Suède, mais quelle est la situation dans les autres pays ?

Phase 3 – Elaboration d'un référentiel européen des activités et des compétences du tuteur (démarche européenne de professionnalisation durable)

Coordination : BZB – DE, en liaison étroite avec le CR2i - FR

Période de réalisation : 1^{er} janvier – 31 décembre 2007

Observation préalable

Les compétences des tuteurs en Europe devront être reconnues par une certification, en liaison avec des structures officielles, en respectant le cadre européen de certification et dans le cadre de la démarche européenne de professionnalisation durable. Des partenaires sociaux et des entreprises doivent y être associés. Il s'agit non seulement des compétences strictement professionnelles, mais également compétences sociales, culturelles, didactiques, etc. Par ailleurs, le facteur économique devra également être pris en compte (un apprenant est également un agent économique).

Plan de travail proposé

1. Identifier, dans chaque pays partenaire, les activités des tuteurs, à partir des résultats des travaux des phases 1 et 2.
2. Elaborer un référentiel européen d'activités à partir des éléments nationaux. Hiérarchiser ces activités dans les contextes nationaux et européen.
3. Construire un référentiel européen de compétences, relatives à l'expertise dans un métier donné et les compétences transversales, concernant l'ensemble de la fonction tutorale, pas

exclusivement des tuteurs pour jeunes en système juridique d'apprentissage. Les institutions nationales compétentes devront également être associées à ces travaux (CNCP en France et BIBB en Allemagne).

Phase 4 – Elaboration d'une stratégie de communication et d'un kit – boîte à outils pour la promotion de la fonction tutorale

Coordination : CCCA-BTP - FR

Période de réalisation : 1^{er} avril 2007 – 30 septembre 2008

Observation préalable

Il s'agit d'une phase très importante au regard de l'objectif du projet, au cœur de la stratégie européenne de valorisation des tuteurs (43% du budget).

A l'origine du projet, un constat que dans les entreprises on accueille des jeunes de façon empirique, or il est fondamental d'accompagner leur insertion dans le secteur, dans le métier et dans l'entreprise. Par conséquent, la problématique essentielle est de mobiliser les entreprises pour réussir cet accueil dans leur propre intérêt. Nombreux outils d'accompagnement des tuteurs existent, mais les principaux intéressés ne s'en servent pas.

Plan de travail proposé

1. Un appel d'offre européen sera lancé pour intégrer un appui d'une agence de communication (pour la trouver, utiliser notamment la publication gratuite sur le site Internet <http://ted.europa.eu>) ; l'agence sera choisie dans le respect du code des marchés publics. Comme il s'agira d'un marché inférieur à 90 000 €, les procédures d'appel d'offres pourront être allégées.
2. Un projet de cahier des charges sera proposé avant le séminaire de Varsovie, discuté lors du séminaire, et les partenaires seront invités à le compléter jusqu'à fin janvier 2007, afin qu'il puisse être corrigé et adopté définitivement lors de la réunion technique à Varsovie en février 2007. Le choix définitif de l'agence – support se fera lors de la réunion prévue en avril 2007 à Lisbonne.
3. Un groupe de pilotage spécifique sera constitué et animé par Michèle Noël, responsable de la communication au CCCA-BTP : 5-6 personnes, dont 2 non français.
4. Chaque partenaire transmettra au CCCA-BTP, avant le 15 décembre 2006, tout document récent de communication sur la fonction tutorale, paru dans la presse, dans des circuits professionnels, etc.

Autres phases évoquées

Phase 5 - Valorisation du projet, communication et diffusion des résultats (coordination : CCCA-BTP – FR).

Phase 6 - Evaluation du projet (coordination : CCCA-BTP, en lien avec le CREDIJ – FR).

Un document de référence sera transmis prochainement par mail aux partenaires et installé sur le site Internet du CR2i, dans l'espace dédié au projet COPILOTE.

Obligation de résultats

Le projet vise la création et la mise en œuvre des outils de communication, ainsi que l'évaluation des effets des actions réalisées. Par conséquent, il convient de définir des indicateurs de réussite mesurables, en rapport avec les objectifs définis dans le dossier de candidature. La stratégie de communication ne peut être que « promotionnelle », mais également « inter-personnelle », dans une démarche d'accompagnement du changement dans les comportements des individus et des groupes.

**Le plan de travail concernant les phases 3 – 6 sera affiné lors de la réunion technique
qui aura lieu à Varsovie les 8 et 9 février 2007.**

Contractualisation

La convention entre le CCCA-BTP et l'Agence Leonardo France a été signée et une copie a été remise en séance à chaque partenaire. Les contrats entre le CCCA-BTP et les différents partenaires du projet COPILOTE seront finalisés courant novembre 2006.

Etant donné que le CCCA-BTP est financé sur la base d'une taxe fiscale assimilée à un impôt en droit français et, à ce titre, soumis à des contrôles très stricts de la part de l'Etat, ses administrateurs ont demandé d'introduire dans les conventions une clause de solidarité en rapport avec la participation de chacun en cas de défaillance de l'un des partenaires. Les partenaires acceptent, en principe, la modification demandée. Par conséquent, les contrats dans leur nouvelle forme seront transmis prochainement par le CCCA-BTP à chacun.

Groupe Q-CASE

Comme pour le projet COPILOTE, le promoteur du projet Q-CASE propose d'analyser, ensemble, les phases du projet, afin d'en clarifier les objectifs et préciser le rôle de chaque partenaire, en relation avec les compétences de chacun et en fonction du budget accordé. Les langues de travail du projet sont l'italien et l'anglais. Le promoteur veillera à ce que tout document important (communication, production) soit publié dans ces deux langues.

Objectif du projet : le projet vise à garantir un niveau de qualité élevé et homogène de la formation initiale conduite dans les « chantiers écoles » comme principal outil didactique pour les échanges des jeunes Européens. L'objectif est de mettre en œuvre et de promouvoir dans ce contexte le Cadre commun pour une démarche Qualité (CQAF – Common Quality Assurance Framework) élaboré par le groupe de travail technique sur la qualité en matière d'éducation et de formation professionnelle dans le cadre du « Processus de Copenhague ».

Phase 1 – Suivi dans tous les pays partenaires de l'adoption de critères d'assurance de la qualité dans les systèmes d'éducation et de formation professionnelle (EFP), en se référant prioritairement au CQAF (Common Quality Assurance Framework).

Durée : octobre 2006 - janvier 2007.

A partir d'un document produit en l'espèce par le CEDEFOP, un questionnaire sera rédigé ; ce dernier sera distribué, par chaque partenaire, à tous les centres de formation professionnelle considérés comme représentatifs du système EFP au niveau national.

Le questionnaire sera élaboré par ECAP Consulenze qui possède des compétences spécifiques dans ce domaine de recherche. Le texte proposé par ECAP Consulenze sera transmis par la *Scuola Edile* de Pérouse à tous les partenaires qui seront ensuite amenés à le valider.

Le questionnaire validé sera alors officiellement transmis aux différents partenaires qui l'enverront à leur tour à tous les centres jugés représentatifs. Le questionnaire, qui devra être rempli en ligne, sera disponible sur le site Internet Q-C.A.S.E., spécialement créé, en s'assurant qu'il est possible d'en imputer les coûts au partenaire français CCCA-BTP.

À partir des questionnaires remplis par les centres et archivés sur le site, chaque partenaire élaborera un rapport national provisoire. Le rapport sera adressé, pour validation, à tous les

centres qui auront rempli le questionnaire. Une fois ledit rapport validé, chaque partenaire rédigera, dans sa langue et en anglais, le « rapport national définitif » qui sera ensuite disponible sur le site Q-C.A.S.E.

C'est lors de la réunion prévue à Varsovie les 8 et 9 février 2007 que se tiendra un « groupe de discussion » où tous les représentants de chaque partenaire, après avoir analysé les rapports de tous les autres partenaires, confronteront leurs observations sur le contenu des différents rapports et souligneront les points communs et les divergences. L'enregistrement de ces analyses constituera le « rapport transnational », résultat et produit final de la phase 1.

La programmation des actions relatives à la phase 1 est présentée et discutée selon le schéma qui, compte tenu des mises à jour par rapport à la rencontre de Varsovie, est le suivant :

PROJET Q – C.A.S.E. : LA QUALITÉ DANS LES CHANTIERS ÉCOLES EUROPÉENS			
Code du projet : I/06/B/F/PP-154129			
PLANNING DES ACTIONS RELATIVES A LA PHASE 1			
ACTION	À RÉALISER D'ICI LE...	RÉALISÉE PAR...	NOTES
Élaboration du questionnaire	30/10/2006	ECAP CONSULENZE	En italien
Traduction du questionnaire	03/11/2006	SCUOLA EDILE DE PÉROUSE pour ECAP	En anglais
Validation du questionnaire	08/11/2006	TOUS LES PARTENAIRES	
Informatisation du questionnaire	14/11/2006	Pragma Media	En italien et en anglais
Soumission du questionnaire	15/11/2006	CHAQUE PARTENAIRE	
Mise en œuvre informatique du rapport national type	08/12/2006	Pragma Media	
Collecte des questionnaires remplis	12/12/2006	CHAQUE PARTENAIRE	
Élaboration du rapport national provisoire	22/12/2006	CHAQUE PARTENAIRE	
Validation du rapport national	11/01/2007	CENTRES QUI ONT REMPLI LE QUESTIONNAIRE AU NIVEAU NATIONAL	
Élaboration du rapport national définitif	18/01/2007	CHAQUE PARTENAIRE	Dans sa propre langue et en anglais
Insertion du rapport national définitif sur le site Q-CASE	22/01/2007	SCUOLA EDILE DE PÉROUSE	
Groupe de discussion de Varsovie pour confronter les différents rapports nationaux et élaborer le rapport transnational	08-09/02/2007	TOUS LES PARTENAIRES	En italien et en anglais
Rédaction du rapport transnational	16/02/07	SCUOLA EDILE DE PÉROUSE	En italien et en anglais

Phase 2 - Définition des éléments indispensables pour un chantier école de qualité : point de vue de chaque partenaire

Durée : février - avril 2007

L'objectif de la phase 2, qui consiste à définir conjointement un cadre d'assurance et de développement de la qualité pour les « chantiers écoles européens », est décrit ici. Il s'agit d'établir les lignes directrices conjointes en vue de la mise en œuvre technique et scientifique de critères et de procédures communs pour l'assurance de la qualité, d'indicateurs de qualité (en se référant tout particulièrement à l'évaluation des possibilités de formation professionnelle) et d'approches d'autoévaluation, aux différents niveaux du CQAF.

La définition collective du CQAF pour les « chantiers écoles européens » s'effectuera à travers la participation de tous les acteurs compétents ou concernés, partenaires, utilisateurs potentiels des résultats du projet et groupes destinataires, dans tous les contextes locaux d'application du projet, en adoptant la meilleure pratique européenne « EASW - European Awareness Scenario Workshop ».

En bref, la technique opérationnelle EASW, qui pourra impliquer environ 30 personnes par partenaire, consiste à :

faire rédiger aux intéressés leurs observations sur le sujet établi (critères de qualité dans la première formation en utilisant le chantier école) sur un support papier de petite taille (par ex. : Post-it) de manière à inciter le rédacteur à être clair et concis ;

travail en back office pour l'élaboration d'un cadre général récapitulatif des observations recueillies ;

validation du cadre par tous ceux qui ont produit les observations de base ;

rédaction d'un document récapitulatif contenant le cadre commun sur le sujet, comme produit final de la phase 2 et produit de référence pour le développement de la phase 3. Le document sera présenté et diffusé à Lisbonne, lors de la rencontre des 20 et 21 avril, et constituera aussi une contribution au sein du projet pilote Leonardo da Vinci sur la « valorisation du processus de Copenhague » conduit par la FLC des Asturies.

La technique EASW permet d'abolir les barrières auxquelles se heurtent souvent certaines personnes qui, durant les débats, ne parviennent pas à intervenir en raison de limites inhérentes à leur caractère ou d'une faible prédisposition à prendre la parole en public. Grâce à cette technique, chacun est en mesure d'exprimer son opinion sur un sujet précis.

Les bases d'application de cette technique seront présentées lors de la rencontre de Varsovie, le 8 février 2007, aux responsables de la phase 3 désignés par chaque partenaire.

Phase 3 - Élaboration d'un modèle européen de chantier école de qualité

L'objectif de la phase 3 consiste en l'élaboration technique et scientifique d'un modèle opérationnel pour l'assurance et le développement de la qualité des « chantiers écoles européens », centrée sur les principes, les critères et les indicateurs de référence communs contenus dans le CQAF et définie à partir des résultats des actions de recherche et de référencement et des lignes directrices issues du scénario conjoint EASW.

La phase débutera par la réunion du groupe de travail spécifique lors de la rencontre qui se tiendra à Lisbonne les 20 et 21 avril et devra se conclure en septembre 2007 avec la présentation du « modèle opérationnel » provisoire lors de la rencontre prévue à Liège.

Les groupes de travail devront être composés de personnes expertes en première formation et en organisation et gestion des chantiers écoles.

Phase 4 - Validation du modèle à partir d'expérimentations

Le modèle opérationnel devra être validé à travers son application dans trois chantiers écoles au moins, à réaliser dans des pays différents et, si possible, avec des jeunes provenant de nations diverses.

Il sera également possible de vérifier la validité du modèle en utilisant des chantiers écoles dans le cadre d'échanges entre jeunes d'un même pays.

Dans le projet présenté et approuvé étaient mentionnés comme pays responsables du développement de la phase 4 l'Italie, avec Pérouse et Florence, et le Portugal. Il va de soi que, si d'autres possibilités pour la validation du modèle devaient émerger au fil du temps, cela ne pourrait que profiter à la qualité finale du produit.

Il faut préciser que les coûts relatifs aux échanges ne sont pas admissibles dans le projet Q-C.A.S.E. et devront s'imputer à des projets spécifiques de « Mobilité ».

L'organisation des échanges pour l'application du modèle dans les chantiers écoles sera définie lors de la rencontre prévue en Espagne, dans les Asturies, en novembre 2007, tandis que sa validation aura lieu à l'occasion de la rencontre prévue en Allemagne en juin 2008.

La présentation du modèle opérationnel définitif et le lancement de son processus de diffusion aura lieu en Italie, à Bologne, en octobre 2007 à l'occasion du SAIE 2007 (salon international de la construction et du bâtiment).

Suivi de la qualité du projet

De la phase 1 à la phase 4, un organisme extérieur (MC consulting) veillera au respect de la qualité de ce projet dans les domaines suivants : planification, actualisation, contrôle, corrections à apporter. Les indicateurs transversaux permettant de mesurer la qualité sont des indicateurs physiques (p.ex. quelles activités ont été conduites et avec quels résultats), financiers (respect des budgets), techniques et scientifiques (liés à la qualité des réalisations, gestion d'anomalies diverses), sans oublier le taux de satisfaction des bénéficiaires.

Gestion courante du projet

Chaque partenaire, qui disposera pour ce faire d'une semaine, devra faire parvenir au promoteur un tableau contenant la prévision budgétaire répartie par phases, ainsi que les coordonnées des membres des divers organes institutionnels et/ou opérationnels prévus dans le projet et indiqués dans le document remis à chaque membre du groupe de travail actuel.

Il est également décidé que chaque partenaire transmettra au promoteur, tous les trois mois, une fiche financière des coûts supportés pour la gestion du projet, accompagnée des pièces justificatives.

TRAVAUX EN GRAND GROUPE : GESTION COMMUNE DES DEUX PROJETS (suite)

Communication et valorisation des projets : site web

Le site RE.FORM.E, existant depuis plus de 10 ans sera adapté au suivi, à la communication et à la valorisation de tous les grands projets menés actuellement par les partenaires, à savoir « Valorisation du processus de Copenhague », COPILOTE et Q-CASE. Ainsi, le site RE.FORM.E évoluera, afin de répondre aux nouveaux besoins de communication, de production, de démonstration et de valorisation des projets.

Par ailleurs, des liens avec d'autres sites seront créés, afin d'assurer la présence des projets partout où cela est opportun.

Le prestataire en charge du site actuel, à savoir la société PRAGMA MEDIA de Ferrare – IT, fera le nécessaire pour procéder aux aménagements nécessaires et d'y créer des espaces dédiés à chacun des grands projets transnationaux. Cette adaptation devra tenir compte des contraintes propres aux projets Leonardo et notamment permettre un accès direct à un projet identifié par une adresse Internet propre, par exemple <www.qcase.org>.

Une réunion technique est programmée pour le 8 novembre 2006 à Rome dans les locaux de FORMEDIL pour finaliser le cahier des charges et pour établir le devis et le calendrier des travaux. Le site adapté sera présenté pour validation au à la réunion de Varsovie, en février 2007.

Rappel à l'attention de tous les partenaires
Toute communication relative au projet (quel que soit le support utilisé) doit mentionner le soutien financier de la Commission européenne dans le cadre d'un projet Leonardo (annexe 7 à la convention entre les partenaires)

Les partenaires souhaitent disposer de matrices communes de documents intégrant les mentions obligatoires de publicité des projets Leonardo (cf. M.A.F.) et adaptables en fonction des pays. Le CR2i installera sur son site Internet www.cr2i.com les documents correspondants.

Contractualisation

Les deux promoteurs adresseront à chaque partenaire un modèle de convention – contrat à signer. Ces contrats s'inspireront des documents – types mis à la disposition par les agences Leonardo nationales. La formalisation des contrats aura lieu courant novembre 2006.